



COMMUNIQUE  
DE PRESSE  
de Jacques MYARD  
Membre Honoraire du Parlement  
Maire de Maisons-Laffitte  
Président du Cercle Nation et République

Le 29 mai 2019

**A/S : Projet Carrefour Montesson : NON !**

La Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) qui se réunira le 13 juin prochain doit émettre un avis sur un projet d'extension de la galerie marchande du carrefour de Montesson. Ce projet prévoit un agrandissement de 19 700 m<sup>2</sup> supplémentaires par rapport à l'existant.

Ce projet d'agrandissement est l'aboutissement d'un imbroglio juridique qui a conduit à l'annulation d'une procédure de DUP en raison de multiples recours engagés devant le Tribunal Administratif.

Cette opération néanmoins mal engagée depuis des années n'est pas acceptable en l'état en raison d'un accroissement important de l'offre de la galerie commerciale de 19 700 m<sup>2</sup>.

Ce projet va créer une concurrence accrue pour les commerces de centre-ville et concourir à leur désertification alors même que nous mettons tout en œuvre pour les vivifier, Maisons-Laffitte est une ville de forte chalandise pour Carrefour.

Les arguments avancés pour réaliser cette opération sont loin d'être convaincants. Il est question de 400 créations d'emplois alors même que nous savons tous que les hyper marchés vont procéder à la suppression de centaines d'emplois en raison de la digitalisation de leurs activités.

On assiste, de surcroît, à une mutation profonde de l'offre commerciale des hyper marchés et on est à la veille d'une guerre commerciale qui risque d'aboutir à une cannibalisation de ces commerces entre eux.

Enfin, l'absence de visibilité sur l'implantation des enseignes rend impossible de juger avec objectivité les créations nouvelles qui prendront place dans les 19 700 m<sup>2</sup> supplémentaires.

Je ne suis pas hostile à une modernisation, à une rénovation de la galerie marchande actuelle dès lors qu'elle n'augmente pas sa superficie de vente.

Pour toutes ces raisons, j'ai voté contre en Bureau des Maires le 28 mai 2019 qui a arrêté la position de la CASGBS, laquelle a émis un vote favorable à une très courte majorité et de nombreuses abstentions.

J'ai saisi le Préfet qui va présider la CDAC le 13 juin prochain, renouvelant ma ferme opposition.

Nos centres villes veulent vivre, assez d'hyper !